

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1592

4 juillet 2013

SOMMAIRE

American Continental Properties International (Luxembourg) S.A.	76370	First Data International Luxembourg IV S.à r.l.	76407
Anya-2 S.à r.l.	76408	Flaskamp Invest S.A.	76406
APROBAT Ialux-assurances S.A.	76370	Frigus S.à r.l.	76407
Arches Investments S.A.	76409	Global Trade Sàrl	76400
ATC Secretarial Services (Luxembourg) S.à r.l.	76409	GMT Spanext S.à r.l.	76383
Axento S.A.	76370	Golden Lions S.A.	76384
Babcock & Brown Gardnergass S.à r.l. ...	76374	Hills Place S.à r.l.	76384
Babcock & Brown Infra Center Linz S.à r.l.	76373	HOCHTIEF Offshore Development Solutions S.à r.l.	76410
Balen Holding S.à r.l.	76373	HSBC Fund Services (Luxembourg) S.A.	76410
Bansawal S.A.	76372	Hydar S.A.	76386
BCB & Partners S.A.	76409	Ileos	76374
Beauvallon Investissement S.A.	76370	Intergrain S.A.	76386
Bento-Santiago s.à r.l.	76409	KRISCA	76411
Beverage Packaging Holdings (Luxembourg) V S.A.	76371	Lagon Bleu S.A.	76415
BG Selection SICAV	76371	MainFirst	76415
BG Sicav	76372	Merhill Holdings S.à r.l.	76416
Blendo S.A.	76373	Momentum Global Funds	76416
Brax Investments S.A.	76371	NIH Epsilon Management S.à r.l. & Partners S.C.A.	76410
Build Holding 2 S.à r.l.	76372	Rani S.A.	76401
Decia Invest S.A.	76416	RCI Financial Services S.A. - Succursale de Luxembourg	76400
Eastern Estate Holding S.A.	76403	Real Development SA	76400
Eden Investments N°2 S.à r.l.	76404	Ré Investissements & Participations S.A.	76401
E.P. Euro Partner S.A.	76404	Renaissance Asset Managers Global Funds	76401
Equilibre et Performance S.à r.l.	76406	Resolution III Glasgow Nominee S.à r.l. ...	76402
EraMondi S.à r.l.	76403	Retail Holdings S.à r.l.	76402
Esch Investments S.A., SPF	76407	Spirit of the Enterprise S.A.	76403
Eurocommunications S.A.	76408	StarCapital S.A.	76402
Euro-Service S.A.	76404	Star SDL Holdings S.à r.l.	76403
Evraz Europe S.A.	76408		
Falke Holding	76406		
Festivalue S.A.	76407		

American Continental Properties International (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 30.394.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.
Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2013063666/13.

(130079102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

APROBAT lalux-assurances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 11-13, rue Jean Fischbach.
R.C.S. Luxembourg B 154.328.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

APROBAT lalux-assurances S.A.
Signatures
Un Administrateur / Un Administrateur

Référence de publication: 2013063672/12.

(130078857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

Axento S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 61, Gruuss-Strooss.
R.C.S. Luxembourg B 121.993.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012, ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises agréé, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Weiswampach, le 21 mai 2013.

Référence de publication: 2013064436/11.

(130079808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Beauvallon Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 131.560.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 17 mai 2013, les mandats des Administrateurs, VALON S.A., société anonyme, représentée par Mr Cédric JAUQUET, représentant permanent, KOFFOUR S.A., société anonyme, représentée par Mr Guy BAUMANN, représentant permanent, et LANNAGE S.A., société anonyme, représentée par Mr Yves BIEVER, représentant permanent, ainsi que le mandat du Commissaire aux Comptes, AUDIT TRUST S.A. étant échu, ont été renouvelés pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2018.

Luxembourg, le 21/05/2013.

Pour: BEAUVALLON INVESTISSEMENT S.A.
Société anonyme
Experta Luxembourg
Société anonyme
Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Cindy Szabo

Référence de publication: 2013064450/18.

(130079689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

BG Selection SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 135.650.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 avril 2013

En date du 30 avril 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Giorgio Angelo Girelli, en tant qu'administrateur avec effet au 23 juillet 2012,
- de ratifier la cooptation de Madame Marylène Alix en tant qu'administrateur avec effet au 25 septembre 2012,
- de renouveler le mandat de Madame Marylène Alix en qualité d'Administrateur, jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes annuels pour l'exercice au 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 17 mai 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BG Sélection Sicav

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2013064453/17.

(130079432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Beverage Packaging Holdings (Luxembourg) V S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 173.603.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Associé Unique de la Société en date du 10 mai 2013 que:

- Mr. Andrew Liddell a démissionné de ses fonctions de membre du conseil de surveillance de la Société avec effet au 10 mai 2013;
- Mr. Simon Gibbs, dirigeant de sociétés, né le 16 janvier 1961 à Christchurch, Nouvelle-Zélande et résidant professionnellement au Level 9, 148 Quay Street, Auckland 1010, Nouvelle-Zélande est nommé en tant que nouveau membre du conseil de surveillance de la Société avec effet immédiat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui doit être tenue en 2018.

Par conséquent le Conseil de surveillance est composé comme suit:

- Mr Mark DUNKLEY,
- Mr Allen HUGLI; et
- Mr Simon GIBBS,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 17 mai 2013.

Référence de publication: 2013064443/21.

(130079397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Brax Investments S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 32.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 110.267.

—
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2013: -

- Est acceptée avec effet au 1^{er} janvier 2013 la démission de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.
- Est acceptée avec effet au 1^{er} janvier 2013 la nomination de FIDUCIAIRE SEVE S.A. ayant son siège social 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg n°RCS Luxembourg B 82421 en tant que Commissaire aux Comptes en remplacement de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2018.

Luxembourg, le 27 février 2013.
Pour BRAX INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2013064466/16.

(130079577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

BG Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 115.297.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 avril 2013

En date du 30 avril 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Giorgio Angelo Girelli, en tant qu'administrateur avec effet au 23 juillet 2012,
- de ratifier la cooptation de Madame Marylène Alix en tant qu'administrateur avec effet au 25 septembre 2012,
- de renouveler le mandat de Madame Marylène Alix en qualité d'Administrateur, jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes annuels pour l'exercice au 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 17 mai 2013.
Pour extrait sincère et conforme
Pour BG Sicav
Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2013064455/17.

(130079382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Build Holding 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 155.385.

—
Il résulte des résolutions prises par les associés de la Société en date du 15 mai 2013 que:

- Madame Véronique Cochais-Widmer a démissionné de sa fonction de membre du conseil de gérance de la Société avec effet au 15 mai 2013; et
- Madame Erica Herberg, avec adresse professionnelle au 2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommée en qualité de nouveau membre du conseil de gérance de la Société pour une période illimitée, avec effet au 15 mai 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2013.
Build Holding 2 S.à r.l.
Un mandataire

Référence de publication: 2013064445/17.

(130079719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Bansawal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 130.019.

—
Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société BANSAWAL S.A. qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 7 mai 2013 à 9 heures.

L'assemblée accepte de renouveler le mandat d'administrateur-délégué de M. Frédéric CIPOLLETTI, demeurant professionnellement au 63-65, Rue de Merl, L-2146 Luxembourg jusqu'au 7 mai 2018.

L'assemblée accepte de renouveler le mandat d'administrateur de M. Frédéric CIPOLLETTI, demeurant professionnellement au 63-65, Rue de Merl, L-2146 Luxembourg jusqu'au 7 mai 2018.

L'assemblée accepte de renouveler le mandat de la société PARTNERS SERVICES S.A. au poste de commissaire aux comptes, ayant son siège social au 63-65, Rue de Merl, L-2146 Luxembourg jusqu'au 7 mai 2018.

La résolution ayant été adopté à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 7 mai 2013.

Pour la société

Frédéric CIPOLLETTI

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2013064441/20.

(130079819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Babcock & Brown Infra Center Linz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 462.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 127.726.

Il résulte d'une cession de parts sociales effectuée en date du 7 mai 2013 sous seing privé que:

Deukalion Einhundertdreiundzwanzigste Vermögensverwaltungs GmbH, une société à responsabilité limitée de droit allemand, ayant son siège social à Mainzer Landstrasse 46, D-60325 Frankfurt/Main, immatriculée auprès du Registre du Commerce (Handelsregister) du tribunal d'instance (Amtsgericht) de Frankfurt/Main sous le numéro HRB 80562, a cédé une part sociale de la Société à la société Babcock & Brown European Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à Rue Jean Monnet 6, L-2180 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127487.

Suite à ce transfert le capital social est désormais reparti comme suit:

Babcock & Brown European Investments S.à r.l.: 9.250 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2013.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013064439/21.

(130079879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Balen Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 151.173.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 Mai 2013.

Balen Holding S.à r.l.

M.P. Galliver

Manager

Référence de publication: 2013064440/14.

(130079387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Blendo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 82.588.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société en date du 20 décembre 2012 que:

- le mandat de Monsieur Moysse Dargaa comme administrateur est renouvelé avec effet rétroactif au 7 novembre 2011, date de l'assemblée générale statutaire approuvant les comptes 2010. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2017.

- le mandat de la société Fiduciaire Internationale SA (RCS Luxembourg B 34.813), ayant son siège social au L-1470 Luxembourg, 7 route d'Esch, comme commissaire aux comptes est renouvelé avec effet rétroactif au 7 novembre 2011, date de l'assemblée générale statutaire approuvant les comptes 2010. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013064460/19.

(130079606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Babcock & Brown Gardnergass S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 737.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 127.487.

Il résulte d'une cession de parts sociales effectuée en date du 7 mai 2013 sous seing privé que:

Deukalion Einhundertdreiundzwanzigste Vermögensverwaltungs GmbH, une société à responsabilité limitée de droit allemand, ayant son siège social à Mainzer Landstrasse 46, D-60325 Frankfurt/Main, immatriculée auprès du Registre du Commerce (Handelsregister) du tribunal d'instance (Amtsgericht) de Frankfurt/Main sous le numéro HRB 80562, a cédé une part sociale de la Société à la société Babcock & Brown European Investments S.à r.l.» une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à Rue Jean Monnet 6, L-2180 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127487.

Suite à ce transfert le capital social est désormais reparti comme suit:

Babcock & Brown European Investments S.à r.l.: 14.750 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2013.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013064438/21.

(130079716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Ileos, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 177.266.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the eighteenth day of April,

Before Us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Ileos Midco S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 166.052,

here represented by Mrs Ekaterina DUBLET, notary clerk, with professional address in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as described above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Ileos" (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-city, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles as set out in article 10.2 (vii) hereof.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition, and as the case may be, the disposal of, participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner, and as the case may be, sell, transfer or otherwise dispose of, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management, control, sale or transfer of any company or enterprise. It may act as general partner of a Luxembourg partnership limited by shares (société en commandite par actions). It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one (1) or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital of the Company is set twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased one (1) or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one (1) shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office of the Company and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by a board of managers (the Board) of at least two (2) members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers.

8.1 Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object set forth in article 3 hereof.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one (1) or more agents by a resolution of the Board.

8.2 Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a written power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented.

The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated by a resolution of the Board.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions) in case the number of shareholders of the Company is less than or equal to twenty-five (25).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices of the meetings.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half (1/2) of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office of the Company.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. The operations of the Company are supervised by one (1) or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital. The shareholders appoint one (1) or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by a resolution of the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one (1) original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2013.

Subscription and Payment

Ileos Midco S.a r.l., represented as stated above, subscribes twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a nominal value of one euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500).

The aggregate amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred fifty euro (EUR 1,150.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed unanimously the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Szymon DEC, born on July 3, 1978 in Lodz, Poland, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Mrs Figen EREN, born on February 10, 1978 in Besançon, France, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Mr Jabir CHAKIB, born on November 5, 1967 in Casablanca, Morocco, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Mr Hugo NEUMAN, born on October 21, 1960 in Amsterdam, The Netherlands, residing at 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;

- Mr Justin BICKLE, born on January 11, 1971 in Plymouth, United Kingdom, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, England; and

- Mr Thomas JAGGERS, born on May 4, 1977 in Nottingham, England, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, England.

2. The registered office of the Company is set at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Junglinster, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-huitième jour d'avril.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Ileos Midco S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 166.052, ici représentée par Madame Ekaterina DUBLET, clerc de notaire, avec adresse professionnelle à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

Art. 1^{er} . Dénomination. Le nom de la société est «Ileos» (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par une résolution du conseil de gérance de la Société. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts à l'article 10.2 (vii) des présentes.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par une résolution du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise, et le cas échéant, la vente/le transfert, de participations tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière et, le cas échéant, vendre, transférer ou céder tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion, au contrôle, à la vente ou au transfert de toute société ou entreprise. Elle peut agir en tant qu'associé commandité de toute société en commandite par actions luxembourgeoise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un (1) ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12,500), représenté par douze mille cinq cents (12,500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une (1) ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un (1) associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès d'un associé doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social de la Société et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte d'une réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux (2) membres nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une résolution des associés.

Art. 8. Conseil de gérance.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social décrit à l'article 3 des présentes.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par une résolution du Conseil à un (1) ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion avant ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration écrite à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés sous réserve qu'une résolution ne sera pas valablement adoptée sans être approuvée par au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants de la Société ou, le cas échéant, par la signature individuelle ou conjointe de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par une résolution du Conseil.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés) dans le cas où le nombre d'associés est inférieur ou égal à vingt-cinq (25).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, un projet explicite de la ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé signera la ou les résolutions. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations des assemblées.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter aux Assemblées Générales ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par les associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Lorsque le nombre d'associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.2. Les opérations de la Société seront supervisées par un (1) ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.3. Les associés nommeront le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseurs d'entreprises le cas échéant et détermineront leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseurs d'entreprises pourront être réélus.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris les primes d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividendes qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un (1) ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un (1) original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2013.

Souscriptions et Libérations

Ileos Midco S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, souscrit aux douze mille cinq cents (12,500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euro (EUR 12,500).

Le montant total de douze mille cinq cents euro (EUR 12,500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent à environ mille cent cinquante euros (EUR 1.150,-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique représentant l'intégralité du capital social souscrit et se considérant dûment convoqué à la présente assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Mr Szymon DEC, né le 3 juillet 1978 à Lodz, Pologne, avec adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Mme Figen EREN, né le 10 février 1978 à Besançon, France, avec adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Monsieur Jabir CHAKIB, né le 5 novembre 1967 à Casablanca, Maroc, avec adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Monsieur Hugo NEUMAN, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, résidant au 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;

- Monsieur Justin BICKLE, né le 11 janvier 1971 à Plymouth, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, Angleterre; et

- Monsieur Thomas JAGGERS, né le 4 mai 1977 à Nottingham, Angleterre, avec adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, Angleterre.

2. Le siège social de la Société est établi au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Junglinster, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Ekaterina DUBLET, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 avril 2013. Relation GRE/2013/1776. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013064698/508.

(130079676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

GMT Spanext S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 107.627.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GMT Spanext S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013064681/11.

(130080220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Golden Lions S.A., Société Anonyme.

Capital social: USD 300.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 42.649.

—
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2013: -

- Est acceptée avec effet au 1^{er} janvier 2013 la démission de FIDUCIARY & ACCOUNTING SERVICES S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

- Est acceptée avec effet au 1^{er} janvier 2013 la nomination de FIDUCIAIRE SEVE S.A. ayant son siège social 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg n°RCS Luxembourg B 82421 en tant que Commissaire aux Comptes en remplacement de FIDUCIARY & ACCOUNTING SERVICES S.A. jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2018.

Luxembourg, le 27 février 2013.

Pour GOLDEN LIONS S.A.

Référence de publication: 2013064682/16.

(130079856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Hills Place S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000.000,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 135.680.

—
In the year two thousand and thirteen, on the eighth of May.

Before Us Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Pontegadea Inmobiliaria, S.L., a company incorporated under the laws of Spain, registered with the Commercial Registry of La Coruña, whose principal place of business is at Avenida de la Diputacion s/n, 15142, Arteixo (A Coruña), Spain and with Tax Identification Number B-15820517, here represented by Ms. Peggy Simon, employee, with professional address at 9, Rabatt, L-6475 Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on May 7, 2013.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing entity and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing entity, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing entity is the sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") established in Luxembourg under the name of "Hills Place S.à r.l.", having its registered address at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 135.680, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, dated December 11th, 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 460 of February 22nd, 2008 (the "Company"), and amended for the last time by a deed of the undersigned notary on June 21st, 2011, published in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations, number 2014, on August 31st, 2011.

II. The Company's share capital is set at one hundred and eighty-three million, four hundred and forty-eight thousand, nine hundred and twenty-six British Pounds (GBP 183,448,926.-) represented by ten million, one hundred and ninety-one thousand, six hundred and seven (10,191,607) shares without nominal value.

III. The sole shareholder resolved to establish a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) per share, the share capital of the Company amounting to one hundred and eighty-three million, four hundred and forty-eight thousand, nine hundred and twenty-six British Pounds (GBP 183,448,926.-) being thus represented by one hundred and eighty-three million, four hundred and forty-eight thousand, nine hundred and twenty-six (183,448,926) shares with a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) each.

IV. The sole shareholder resolved to decrease the share capital of the Company by an amount of one hundred and seventy-three million, four hundred and forty-eight thousand, nine hundred and twenty-six British Pounds (GBP 173,448,926.-) in order to bring it from its present amount of one hundred and eighty-three million, four hundred and forty-eight thousand, nine hundred and twenty-six British Pounds (GBP 183,448,926.-) down to ten million British Pounds (GBP 10,000,000.-) by:

- absorption of the Company's losses for an amount of nine million, one hundred and seventy-six thousand, one hundred and eighty British Pounds and eighty-seven Pence (GBP 9,176,180.87), and
- allocation of an amount of one hundred and sixty-four million, two hundred and seventy-two thousand, seven hundred and forty-five British Pounds and thirteen Pence (GBP 164,272,745.13) to the share premium account of the Company, with cancellation of one hundred and seventy-three million, four hundred and forty-eight thousand, nine hundred and twenty-six (173,448,926) shares, the share capital of ten million British Pounds (GBP 10,000,000.-) being hence represented by ten million (10,000,000) shares with a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) each.

V. Pursuant to the above resolutions, the sole shareholder resolved to amend the first paragraph of article 6 of the articles of association of the Company, to give it henceforth the following wording:

« **Art. 6. Subscribed capital.** The share capital is set at ten million British Pounds (GBP 10,000,000.-) represented by ten million (10,000,000) shares with a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) each".

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing entity, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing entity and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing entity, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le huit mai.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Pontegadea Inmobiliaria, S.L., une société constituée selon le droit espagnol, enregistrée auprès du Registre du Commerce de La Coruna, dont le principal établissement se situe à Avenida de la Diputacion s/n, 15142, Arteixo (A Coruna), Espagne, et avec un numéro d'identification fiscale B-15820517, ici représentée par Madame Peggy Simon, employée, avec adresse professionnelle au 9, Rabatt, L-6475 Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 7 mai 2013.

La procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

La comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de «Hills Place S.à r.l.», ayant son siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.680, constituée suivant un acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 11 décembre 2007, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations, numéro 460 le 22 février 2008 (la «Société»), et modifié pour la dernière fois par acte du notaire soussigné, en date du 21 juin 2011, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2014, le 31 août 2011.

II. Le capital social de la Société est fixé à cent quatre-vingt-trois millions quatre cent quarante-huit mille neuf cent vingt-six Livres Sterling (GBP 183.448.926,-) représenté par dix millions cent quatre-vingt-onze mille six cent sept (10.191.607) parts sociales sans valeur nominale.

III. L'associé unique a décidé d'établir une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) par part sociale, le capital social de la Société d'un montant de cent quatre-vingt-trois millions quatre cent quarante-huit mille neuf cent vingt-six Livres Sterling (GBP 183.448.926,-) étant désormais représenté par cent quatre-vingt-trois millions quatre cent quarante-huit mille neuf cent vingt-six (183.448.926) parts sociales d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune.

IV. L'associé unique a décidé de réduire le capital social de la Société d'un montant de cent soixante-treize millions quatre cent quarante-huit mille neuf cent vingt-six Livres Sterling (GBP 173.448.926,-) pour le ramener de son montant actuel de cent quatre-vingt-trois millions quatre cent quarante-huit mille neuf cent vingt-six Livres Sterling (GBP 183.448.926,-) à dix millions de Livres Sterling (GBP 10.000.000,-) par:

- absorption des pertes de la Société d'un montant de neuf millions cent soixante-seize mille cent quatre-vingt Livres Sterling et quatre-vingt-sept Pence (GBP 9.176.180,87), et

- allocation d'un montant de cent soixante-quatre millions deux cent soixante-douze mille sept cent quarante-cinq Livres Sterling et treize Pence (GBP 164.272.745,13) au compte de prime d'émission de la Société,

avec annulation de cent soixante-treize millions quatre cent quarante-huit mille neuf cent vingt-six (173.448.926) parts sociales, le capital social de dix millions de Livres Sterling (GBP 10.000.000,-) étant désormais représenté par dix millions (10.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune.

V. En conséquence des résolutions qui précèdent, l'associé unique a décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société pour désormais lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6. Capital souscrit.** Le capital social est fixé à dix millions de Livres Sterling (GBP 10.000.000,-) représenté par dix millions (10.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Echternach, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connue du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 15 mai 2013. Relation: ECH/2013/901. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 17 mai 2013.

Référence de publication: 2013064689/112.

(130079673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Hydar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 34, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 136.803.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013064695/9.

(130079526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Intergrain S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 36-38, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 175.745.

RECTIFICATION

In the year two thousand thirteen, on the fifth of March

Before Maître Joëlle BADEN, Civil Law Notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, the Undersigned, acting instead and place of Maître Joseph ELVINGER, Civil Law Notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, temporarily unavailable, who will hold the present deed.

THERE APPEARED

"SODRUGESTVO B.V.", a private limited liability company (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) incorporated under the laws of the Netherlands, having its corporate seat in Amsterdam and principal place of business at Herikerbergweg 144, Luna ArenA, 1101CM Amsterdam Zuidooost, the Netherlands, and registered with the Dutch Chamber of Commerce Commercial Register under number 34393417

represented by Dmitry Stepanov, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal to him,

the aforesaid proxy, initialled ne varietur by the representative of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the hereinabove stated capacities, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a public limited company, which it declared to establish (the "Company").

Chapter I. Name, Registered office, Object, Duration.

1. Form, Name.

1.1 The Company is hereby formed as a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated August 10, 1915 on commercial companies (the “1915 Law”) and by the present articles (the “Articles”).

1.2 The Company exists under the name of “INTERGRAIN S.A.”.

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The management board of the Company (the “Management Board”) is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company’s registered office.

2.4 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Management Board. If the Management Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

3. Object.

3.1 The Company’s object is buying and selling, chartering in and chartering out, procurement of any raw materials and distribution of finished goods on international markets, bunker trading, freight forwarding, hedging of own and affiliated companies’ trade positions on international markets, as well as financial and commercial opérations that relate directly or indirectly to such activities.

3.2 The Company may be involved in industrial opérations, including, but not limited to oilseed crushing, production of fish meal and fish oil, producing of protein, vitamin, mineral additives and protein concentrates and other similar products by using manufacturing equipment belonging to either third parties or affiliated companies; the Company may also acquire, hold, manage, sell or dispose of any such related equipment, enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions relating to its corporate object.

3.3 In addition, the Company may acquire participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and manage those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin; and

3.4 Furthermore, the Company may borrow in any form and secure the repayment of any money borrowed. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company which belongs to the same group of companies as the Company or any third party any assistance, loans, advances or guarantees, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. Furthermore, the Company may enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorization.

3.5 The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.6 The Company can perform all commercial, technical and financial opérations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

4. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Chapter II. - Capital

5. Capital. The subscribed capital is set at fifty thousand US Dollars (USD 50,000.-), divided into five million (5,000,000) registered shares with a par value of one cent of a US Dollar (USD 0.01) each.

6. Form of the shares. The shares are in principle in registered form, or in bearer form at the request of the shareholder (s) and subject to legal conditions.

7. Payment of shares. Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Management Board shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

8. Modification of capital - Limitation to the right to transfer the shares.

8.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

8.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by law.

Chapter III. - Management board, Supervisory board

9.9. Management.

9.1 The Company shall be managed by a Management Board, composed of not less than two (2) members, who need not be Shareholders (the "Management Board").

9.2 The members of the Management Board will be appointed and removed by the Supervisory Board which will determine their number, for a period not exceeding six (6) years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the Supervisory Board. The first General Meeting of Shareholders is empowered to appoint the Members of the Management Board.

9.3 In the event of a vacancy of a member of the Management Board, the remaining members may not elect by themselves a member to fill such vacancy.

9.4 The Supervisory Board shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

10. Powers of the management board. The Management Board is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Articles of Association or by the Laws to the General Meeting of Shareholders or the Supervisory Board are in the competence of the Management Board.

11. Manager's ability. No member of the Management Board commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. Any such member is only liable for the performance of its duties.

12. Délégation of powers, Representation of the company.

12.1 The Management Board may delegate the daily management of the Company and the représentation of the Company within such daily management to one or more persons of its choice.

12.2 The Management Board may also delegate other special powers or proxies or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees of its choice.

12.3 The Company will be bound towards third parties by the sole signature of any member of the Management Board.

12.4 The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or single signature of any persons to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any persons to whom special signatory power has been delegated by the Management Board within the limits of such special power.

12.5 The Management Board may adopt corporate governance rules governing the Management Board, which will define in detail the governance and internal procedure rules of the Management Board, and of, prospective bodies and committees to be established from time to time by the Management Board. The Management Board as well as any of the bodies and committees established by it will be bound by these rules as from time to time in effect.

13. Conflicts of interest, Indemnity.

13.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that a member of the Management Board, the officers or employees of the Company have a personal interest in, or is a shareholder, director, manager, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason solely of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering, voting or otherwise acting upon any matters with respect to such contract or business.

13.2 Notwithstanding the above, in the event that any member of the Management Board has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such member shall make known such personal interest to the Management Board and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such interest therein shall be reported to the next General Meeting of Shareholders.

13.3 The Company shall indemnify the members of the Management Board, the members of the Supervisory Board, the officers or employees of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages to be paid and expenses reasonably incurred by them in connection with any action, suit or proceeding to which they may be made a party by reason of them being or having been directors, managers, members of the Supervisory Board, officers or employees of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the

Company is a shareholder or creditor and by which they are not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which they shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or wilful misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or wilful misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the present Articles of Association may be entitled.

14. Meetings of the management board.

14.1 If the Management Board is composed of at least two (2) members, the Management Board shall appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a member of the Management Board, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Management Board (the "Secretary").

14.2 The Management Board will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Management Board must also be convened if any two (2) of its members so require.

14.3 The Chairman will preside at all meetings of the Management Board, except that in his absence the Management Board shall appoint another member of the Management Board as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at the relevant meeting.

14.4 Except in cases of urgency, or with the prior consent of all those entitled to attend, at least one (1) week notice of Management Board meetings shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by the consent in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, of each member of the Management Board. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Management Board.

14.5 Every meeting of the Management Board shall be held in Luxembourg or such other place as the Management Board may from time to time determine. Any member of the Management Board may act at any meeting of the Management Board by appointing in writing another member of the Management Board as his proxy.

14.6 A quorum of the Management Board shall be the presence or the représentation of a majority of the members of the Management Board holding office.

14.7 Decisions will be taken by the simple majority of the votes of the members of the Management Board present or represented at such meeting.

14.8 In the case of an equality of votes, the Chairman shall have the right to cast the deciding vote (the "Casting Vote"). The Casting Vote shall be personal to the Chairman and will not transfer to any other member of the Management Board acting as a chairman pro tempore of a meeting of the Management Board in the Chairman's absence.

14.9 The internal regulations may provide that members of the Management Board participating in a meeting of the Management Board by visual conference or any other telecommunication methods allowing for their identification shall be deemed present for the purpose of quorum and majority computation. Such telecommunication methods shall satisfy such technical requirements that will enable the effective participation in the meeting and the deliberations of the meeting shall be retransmitted on a continuous basis.

14.10 In case of urgency, a written decision, signed by all the members of the Management Board, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Management Board which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several members of the Management Board.

15. Confidentiality. The members of the Management Board as well as any other person(s) attending the meeting of the Management Board, shall not disclose, even after the end of their directorship, the information they possess on the Company and the disclosure of which could harm the interests of the Company, except in cases where such a disclosure is required or permissible under legal or regulatory requirements or if it is in the public interest.

16. Minutes of meeting of the management board.

16.1 If the Management Board is composed of at least two (2) members, the minutes of any meeting of the Management Board will be signed by the chairman of the meeting. Any proxies will remain attached thereto.

16.2 Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by any two (2) members of the Management Board.

17. Supervisory board.

17.1 The Supervisory Board shall consist of at least three (3) members appointed by the Shareholders.

17.2 In the event of a vacancy of a member of the Supervisory Board, the remaining members may not elect by themselves a member to fill such vacancy.

18. Meetings of the supervisory board.

18.1 The Supervisory Board shall hold its meetings as frequently as needed.

18.2 The Chairman of the Supervisory Board shall be obliged to convene a Supervisory Board meeting at the written request of any Supervisory Board member or any two members of the Management Board. The convening notices for such meeting shall be sent within one week from the date of the receipt of such request and the meeting shall be held no later than 7 (seven) days from the date of the convening notices.

19. Resolutions of the supervisory board.

19.1 For Supervisory Board resolutions to be valid, all Supervisory Board members must be invited in writing (such invitation being delivered to them at least 7 (seven) days prior to the date designated for such meeting) and a majority of the members must be present at the meeting, including the Chairman of the Supervisory Board. The Supervisory Board meetings may also be validly held without being formally convened in the event that all Supervisory Board members are present at such meeting and none of them objected against holding such meeting or any matters on the agenda.

19.2 A quorum of the Supervisory Board shall be the presence or the representation of a majority of the members of the Supervisory Board holding office and must include the Chairman of the Supervisory Board.

19.3 The Supervisory Board shall adopt resolutions by an absolute majority of votes of the Supervisory Board members present or represented at such meeting.

19.4 In the case of an equality of votes, the Chairman shall have the right to cast the deciding vote (the "Casting Vote"). The Casting Vote shall be personal to the Chairman and will not transfer to any other member of the Supervisory Board acting as a chairman pro tempore of a meeting of the Supervisory Board in the Chairman's absence.

19.5 The Supervisory Board may adopt internal regulations which define its organization and the manner of performance of its duties.

19.6 The internal regulations may provide that members of the Supervisory Board participating in a meeting of the Supervisory Board by visual conference or any other telecommunication methods allowing for their identification shall be deemed present for the purpose of quorum and majority computation. Such telecommunication methods shall satisfy such technical requirements that will enable the effective participation in the meeting and the deliberations of the meeting shall be retransmitted on a continuous basis.

19.7 Every meeting of the Supervisory Board shall be held in Luxembourg or such other place as the Supervisory Board may from time to time determine. Any member of the Supervisory Board may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing in writing another member of the Supervisory Board as his proxy.

19.8 In case of urgency, a written decision, signed by all the members of the Supervisory Board, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Supervisory Board which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several members of the Supervisory Board.

20. Délégation by the supervisory board. The Supervisory Board may delegate its members or special committees appointed by it for the performance of specific supervisory actions.

21. Powers of the supervisory board.

21.1 The Supervisory Board shall exercise permanent supervision of the management of the Company by the Management Board without interfering in that management.

21.2 Apart from the matters specified by the Law or in other provisions of these Articles of Association or resolutions of the General Meeting of Shareholders, the powers and duties of the Supervisory Board shall include:

- a) the evaluation of the annual financial statements and the report of the statutory auditor, or, if applicable, the report of the independent auditor on the Company's activities;
- b) the issuance of a recommendation, if applicable, concerning the identity of the independent auditor to be elected by the General Meeting of Shareholders;
- c) the evaluation of the Management Board recommendation relating to the distribution of profits or the coverage of losses;
- d) presenting the General Shareholders' Meeting with a written report on the results of the evaluations referred to in subsection c).

21.3 The members of the Management Board and of the Supervisory Board may receive fees in that capacity.

21.4 The type of rémunération and the amount of the fees payable to the members of the Management Board shall be determined by the Supervisory Board.

21.5 The type of rémunération and the amount of the fees payable to the members of the Supervisory Board, if any, shall be determined by the General Meeting of Shareholders.

22. Chairman of the supervisory board. The Chairman of the Supervisory Board shall convene meetings of the Supervisory Board and chair them. The Chairman of the Supervisory Board whose term is coming to an end shall convene and open the first meeting of the newly appointed Supervisory Board and chair it until the appointment of a new Chairman of the Supervisory Board.

23. Auditors. The opérations of the Company shall be supervised by one or several statutory or independent auditors (Réviseur d'entreprise agréé), which may be shareholders or not. The General Meeting of Shareholders shall appoint the statutory auditors or the independent auditors and shall determine their number, rémunération and term of office which may not exceed six (6) years.

Chapter IV - General meeting of shareholders

24. Powers of the general meeting of shareholders.

24.1 If there is only one shareholder, that sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of shareholders and takes the decision in writing.

24.2 In case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the opérations of the Company.

24.3 Any general meeting shall be convened by means of convening notice sent to each registered shareholder by registered letter at least fifteen days before the meeting. In case that all the shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

24.4 A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

24.5 The shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are retransmitted in a continuing way.

24.6 Unless otherwise provided by law or by the Articles, all decisions by the ordinary general meeting of shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

24.7 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of share capital is present or represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles.

24.8 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased or reduced only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

25. Place and Date of the annual general meeting of shareholders.

25.1 The annual general meeting of shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting on the 30th of November, at 14:00.

25.2 If this day is a legal holiday, the general meeting will take place on the next first working day.

26. Other general meetings. Any member of the Management Board or the Supervisory Board may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the shareholders which together represent one fifth of the capital of the Company.

27. Votes. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of shareholders, by appointing another person as his proxy in writing.

Chapter V. - Business year, Distribution of profits

28. Business year.

28.1 The business year of the Company begins on the first (1st) day of July and ends on the thirtieth (30th) of June of each year.

28.2 The Management Board draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the opérations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of shareholders to the auditors who shall make a report containing comments on such documents.

29. Distribution of profits.

29.1 Each year at least five per cent of the net profits have to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

29.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

29.3 The Management Board may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

30. Dissolution, Liquidation.

30.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

30.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders.

30.3 If no liquidators are appointed by the general meeting of shareholders, the members of the Management Board shall be deemed to be liquidators vis-à-vis third parties.

Chapter VII. - Applicable law

31. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law.

Transitory disposition

The first financial year will start on the date of incorporation of the Company and end on 30 June 2013.

Subscription and Payment

The Articles having thus been established, the above-named party has subscribed for the five million (5,000,000) shares as follows:

Sodrugestvo B.V.	5,000,000 shares
Total:	5,000,000 shares

All these shares have been fully paid up so that the amount of fifty thousand US Dollars (USD 50,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the 1915 Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about one thousand three hundred Euro (EUR 1,300.-).

First extraordinary general meeting of shareholders

The above-named parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting of shareholders and have unanimously passed the following resolutions:

1. The Company's address is set at 36-38, Grand Rue, L-1660 Luxembourg.
2. The number of Management Board members is set at two (2)

The following persons have been appointed as members of the Management Board of the Company:

a) Mr Sergey Gorchakov, born on 31 July 1979 in Irkutsk Region (USSR), professionally residing at 36-38 Grand Rue, L-1660 Luxembourg; and,

b) Mr Dmitry Stepanov, born on 24 September 1981 in Minsk (Republic of Belarus), professionally residing at 36-38, Grand Rue, L-1660 Luxembourg.

3. The number of supervisory Board members is set at three (3).

The following persons have been appointed as members of the Supervisory Board of the Company:

a) Mr Stéphane Frappat, born on 22 December 1967 in La Châtre (France), professionally residing at Gagarina street 65, RU-238340 Svetliy, Kaliningrad region;

b) Mr Kasper Steen Jensen, born on 20 January 1965 in Faaborg (Denmark), professionally residing at Brandsavej 9, DK-6000 Kolding; and,

c) Mr Aleksandr Lutsenko, born on 4 April 1962 in Leipzig (German Democratic Republic), professionally residing at Gagarina street 65, RU238340 Svetliy, Kaliningrad region.

The members of the Management Board and the Supervisory Board have been appointed for a renewable period of six (6) years; their mandate will terminate immediately after the Annual General Meeting of Shareholders to be held in 2018.

4. Ernst & Young S.A., a Société Anonyme, having its registered office at 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés_Luxembourg under section B number 47771 will be appointed as Independent Auditor (Réviseur d' Entreprises agréé) of the Company for a period of until the Annual General Meeting of Shareholders to be held in 2013.

Information

The undersigned notary informs the appearing party that before carrying out any business activity or amendment of the corporate object of the company regarding business activity, or should the company be submitted to any particular and specific law in connection with its activity; the appearing party must be in possession of a business licence/ authorization in due form in relation with the aim of the company which is expressly known by the appearing party; and/or carry out all further formalities in order to render its activity effective anywhere and toward any third party.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing persons, known to the notary, by his surnames, Christian names, civil status and résidences, the representative of the appearing person signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède

L'an deux mille treize, le cinq mars

Par devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, soussignée, agissant en remplacement de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément empêché, qui restera dépositaire des présentes.

A COMPARU

«Sodrugestvo B.V.», une besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid dûment consituée et existante selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Amsterdam et son administration centrale à Herikerbergweg 144, Luna ArenA, 1101CM Amsterdam Zuidoost, Pays-Bas, et immatriculée auprès de la Chambre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 34393417.

Représentée par Dmitry Stepanov, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui-délivrée, laquelle paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, es-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer (la «Société»).

STATUTS

Titre I^{er} . - Dénomination, Siège, Objet, Durée

1. Forme, Dénomination.

1.1 La Société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi telle qu'elle a été modifiée du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi de 1915»)) et par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société adopte la dénomination «INTERGRAIN S.A.».

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le directoire de la Société (le «Directoire») est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Directoir. Lorsque le Directoire estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

3. Objet.

3.1 La Société a pour objet est l'achat et la vente, l'affrètement et le frètement et l'acquisition de toutes matières premières et la distribution des produits finis sur les marchés internationaux, le bunker trading (négoce en vrac), le

transport de fret, la couverture des positions commerciales des entreprises propres et affiliées sur les marchés internationaux, ainsi que les opérations financières et commerciales se rapportant directement ou indirectement à ces activités.

3.2 La Société peut être impliquée dans des opérations industrielles, y compris, mais non limitées à la trituration des oléagineux, la production de farines de poissons et l'huile de poissons, la production de protéines, de vitamines, de minéraux et additifs concentrés de protéines et d'autres produits similaires en utilisant des équipements de fabrication appartenant à des tiers ou sociétés affiliées; la Société peut également acquérir, détenir, gérer, vendre ou disposer de tout matériel connexe, prendre part, assister ou participer à des opérations financières, commerciales et autres, relatives à son objet social.

3.3 La Société peut également acquérir de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et peut gérer ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.4 La Société peut également emprunter sous quelque forme que ce soit, et sécuriser le remboursement de tout argent emprunté. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.5 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.6 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital

5. Capital social. Le capital social souscrit est fixé à cinquante mille Dollars US (USD 50.000,-), divisé en cinq millions (5.000.000) d'actions d'une valeur nominale d'un cent de Dollars US (USD 0,01) chacune.

6. Nature des actions. Les actions sont, en principe, nominatives ou au porteur à la demande des actionnaires et dans le respect des conditions légales.

7. Versements. Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Directoire déterminera de temps à autres. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

8. Modification du capital.

8.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

8.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions aux conditions prévues par la loi.

Chapitre III. Directoire, Conseil de surveillance

9. Gestion.

9.1 La Société est gérée par un Directoire, composé de deux (2) membres au moins, actionnaires ou non (le «Directoire»).

9.2. Les membres du Directoire seront nommés et révoqués par le Conseil de Surveillance qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut excéder six (6) ans, et ils resteront en fonction jusqu'à la nomination de leurs successeurs. Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution adoptée par le Conseil de Surveillance.

La première Assemblée Générale des Actionnaires a tous pouvoirs pour nommer les membres du Directoire.

9.3. En cas de vacance d'un poste au Directoire, les membres restants ne pourront pas élire un membre pour combler cette vacance.

9.4. Le Conseil de Surveillance ne participera, ni ne s'immiscera dans la gestion de la Société.

10. Pouvoirs du directoire. Le Directoire est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par la Loi à l'Assemblée Générale des Actionnaires ou au Conseil de Surveillance, relèvent de la compétence du Directoire.

11. Responsabilité des membres du directoire. Les membres du Directoire n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leur fonction, ils prennent des engagements pour le compte de la Société. Chaque membre est uniquement responsable de l'accomplissement de ses devoirs.

12. Délégation de pouvoir, Représentation de la société.

12.1. Le Directoire peut déléguer la gestion journalière de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion, à une ou plusieurs personnes de son choix.

12.2. Le Directoire peut également conférer d'autres pouvoirs ou des mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou comités de son choix.

12.3. Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature individuelle d'un (1) membre du Directoire ou par la signature individuelle du seul membre du Directoire lorsque le Directoire est composé d'un (1) seul membre, selon le cas.

12.4. Vis-à-vis des tiers, la Société sera également engagée par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui la gestion journalière de la Société aura été déléguée, dans les limites de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Directoire, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

12.5 Le Directoire peut également adopter des règles de gouvernance d'entreprises régissant le Directoire, qui définiront en détail les règles de gouvernance et les règles internes de procédure du Directoire, et des organes et comités qui seront établis de temps à autre par le Directoire. Le Directoire de même que tous les organes et comités établis par lui seront régis par les règles en vigueur à ce moment là.

13. Conflit d'intérêts, Indemnisation.

13.1. Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un membre du Directoire, fondés de pouvoirs ou employés de la Société ont un intérêt personnel dans une telle autre société ou entreprise, ou en sont administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Toute personne liée, de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas être empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions au seul motif de ce lien avec cette autre société ou entreprise.

13.2. Nonobstant ce qui précède, au cas où un membre du Directoire aurait ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, il devra en aviser le Directoire et il ne pourra ni prendre part aux délibérations, ni émettre un vote au sujet de cette transaction. Cette transaction ainsi que l'intérêt personnel de l'administrateur devront être portés à la connaissance de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

13.3. La Société indemnifiera les membres du Directoire, les membres du Conseil de Surveillance, les fondés de pouvoirs ou employés de la Société et, le cas échéant, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'il ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes d'administrateur, de membre du Conseil de Surveillance, de fondé de pouvoirs ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des présents Statuts.

14. Réunions du directoire.

14.1. Si le Directoire est composé de deux (2) membres au moins, le Directoire choisira parmi ses membres un président (le «Président»). Il pourra également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être membre du Directoire et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du Directoire (le «Secrétaire»).

14.2. Le Directoire se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Directoire devra également être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

14.3. Le Président présidera toutes les réunions du Directoire, mais en son absence le Directoire désignera un autre membre du Directoire comme président pro tempore par un vote à la majorité présente ou représentée à la réunion.

14.4. Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable écrit de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite de toute réunion du Directoire devra être transmise une (1) semaine au moins avant la date prévue pour la réunion, par tout moyen permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être passé outre cette convocation avec

l'accord écrit de chaque membre du Directoire, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le Directoire.

14.5. Toute réunion du Directoire se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Directoire choisira de temps à autres. Tout membre du Directoire pourra se faire représenter aux réunions du Directoire en désignant par écrit un autre membre du Directoire comme son mandataire.

14.6. Le quorum pour toute réunion du Directoire est la présence ou la représentation de la majorité des membres du Directoire en fonction.

14.7. Les décisions seront prises à la majorité simple des voix des membres du Directoire présents ou représentés lors de la réunion.

14.8. Dans le cas d'une égalité des voix, le Président aura une voix prépondérante (la «Voix Prépondérante»). La Voix Prépondérante sera personnelle au Président et ne pourra être transférée à un autre membre du Directoire agissant comme président pro tempore d'une réunion du Directoire en l'absence du Président.

14.9. Le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres du Directoire qui participent à la réunion du Directoire par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. De telles méthodes de télécommunication devront satisfaire toutes les caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée et les délibérations sont retransmises de façon continue.

14.10. En cas d'urgence, une décision écrite, signée par tous les membres du Directoire, est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Directoire, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs membres du Directoire.

15. Confidentialité. Les membres du Directoire ainsi que toute autre personne(s) participant aux réunions du Directoire, sont tenus de ne pas divulguer, même après la cessation de leurs fonctions, les informations dont ils disposent sur la Société et dont la divulgation serait susceptible de porter préjudice aux intérêts de la Société, à l'exclusion des cas dans lesquels une telle divulgation est exigée ou admise par une disposition légale ou réglementaire ou dans l'intérêt public.

16. Procès-verbaux des réunions du directoire.

16.1. Si le Directoire est composé de deux (2) membres au moins, les procès-verbaux de toute réunion du Directoire seront signés par le président de la réunion. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

16.2. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président ou par deux (2) membres du Directoire.

17. Conseil de surveillance.

17.1. Le Conseil de Surveillance est composé de trois (3) membres au moins désignés par les Actionnaires.

17.2. En cas de vacance d'un membre du Conseil de Surveillance, les membres restants ne pourront pas élire un membre pour combler cette vacance.

18. Réunions du conseil de surveillance.

18.1. Le Conseil de Surveillance tiendra ses réunions aussi souvent que nécessaire.

18.2. Le Président du Conseil de Surveillance sera tenu de convoquer une réunion du Conseil de Surveillance sur demande écrite de tout membre du Conseil de surveillance ou de deux membres du Directoire. Les avis de convocation à cette réunion devront être envoyés dans un délai d'une semaine à compter de la réception de cette demande et la réunion se tiendra dans un délai qui ne pourra excéder 7 (sept) jours à compter de la date des convocations.

19. Résolution du conseil de surveillance.

19.1. Pour que les résolutions du Conseil de Surveillance soient valables, tous les membres du Conseil de Surveillance doivent être convoqués par écrit (cette convocation devant leur être délivrée au moins sept (7) jours avant la date indiquée pour cette réunion) et une majorité des membres doit être présente à cette réunion, y compris le Président du Conseil de Surveillance. Les réunions du Conseil de Surveillance peuvent également être valablement tenues sans avoir été formellement convoquées dans le cas où tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents à cette réunion et aucun d'eux ne conteste la tenue de cette réunion ou tout sujet figurant à l'ordre du jour.

19.2. Le quorum du Conseil de Surveillance consistera en la présence ou la représentation d'une majorité des membres du Conseil de Surveillance tenant réunion et devant inclure le Président du Conseil de Surveillance.

19.3 Le Conseil de Surveillance adoptera ses résolutions à la majorité absolue des votes des membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés à cette réunion.

19.4 Dans l'hypothèse d'une égalité des voix, le Président aura une voix prépondérante (la «Voix Prépondérante»). La Voix Prépondérante est personnelle au Président et ne sera pas transférée à un autre membre du Conseil de Surveillance agissant comme président pro tempore d'une réunion du Conseil de Surveillance en cas d'absence du Président.

19.5 Le Conseil de Surveillance peut adopter un règlement intérieur qui définit son organisation et la manière dont il exécute ses obligations.

19.6 Le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres du Conseil de Surveillance qui participent à la réunion du Conseil de Surveillance par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. De telles méthodes de télécommunication devront satisfaire toutes les caractéristiques techniques garantissant la participation effective à la réunion et les délibérations de la réunion seront retransmises de façon continue.

19.7. Toute réunion du Conseil de Surveillance se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Surveillance choisira de temps à autre. Tout membre du Conseil de Surveillance pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Surveillance en désignant par écrit un autre membre du Conseil de Surveillance comme son mandataire.

19.8. En cas d'urgence, une résolution écrite, signée par tous les membres du Conseil de Surveillance est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou dans plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signés par un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance.

20. Délégation par le conseil de surveillance. Le Conseil de Surveillance peut déléguer à ses membres ou à des comités spéciaux qu'il aura désignés l'exécution d'actions de surveillance spécifiques.

21. Pouvoir du conseil de surveillance.

21.1. Le Conseil de Surveillance exercera un contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire sans interférer dans cette gestion.

21.2 A part les matières spécifiées par la Loi ou dans les autres dispositions des présents Statuts ou des résolutions de l'Assemblée Générale des Actionnaires, les pouvoirs et les obligations du Conseil de Surveillance incluront:

(a) l'évaluation des états financiers annuels et le rapport du commissaire aux comptes, ou, le cas échéant, le rapport du réviseur d'entreprises sur les activités de la Société,

(b) l'émission d'une recommandation, le cas échéant, concernant l'identité du réviseur d'entreprises devant être élu par l'Assemblée Générale des Actionnaires,

(c) l'évaluation de la recommandation du Directoire concernant la distribution des bénéfices ou la couverture des pertes,

(d) la présentation à l'Assemblée Générale des Actionnaires avec un rapport écrit sur le résultat des évaluations dont il est fait référence dans le sous-paragraphe c).

21.3. Les Membres du Directoire et du Conseil de Surveillance peuvent recevoir des jetons de présence en cette qualité.

21.4. Le type de rémunération et le montant des jetons de présence alloués aux membres du Directoire seront déterminés par le Conseil de Surveillance.

21.5. Le type de rémunération et le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil de Surveillance seront déterminés par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

22. Président du conseil de surveillance. Le Président du Conseil de Surveillance convoquera les réunions du Conseil de Surveillance et les présidera. Le Président du Conseil de Surveillance dont le mandat arrive à son terme convoquera et présentera la première réunion du Conseil de Surveillance nouvellement désigné et la présidera jusqu'à la nomination d'un nouveau Président du Conseil de Surveillance.

23. Audit. Les opérations de la Société pourront être surveillées par un ou plusieurs auditeurs ou Réviseurs d'entreprises agréés qui pourront être actionnaires ou non. L'Assemblée Générale des Actionnaires nommera les Commissaires aux Comptes ou les Réviseurs d'entreprises agréés et déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat qui ne pourra excéder six (6) ans.

Titre IV. - Assemblée générale des actionnaires

24. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

24.1 S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

24.2 En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

24.3 Toute assemblée générale sera convoquée par voie de lettres recommandées envoyées à chaque actionnaire nominatif au moins quinze jours avant l'assemblée. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication.

24.4 Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

24.5 Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par vidéoconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

24.6 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

24.7 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

24.8 Cependant, la nationalité de la Société peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

25. Lieu et Date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le trentième (30^{ème}) jour du mois de Novembre, à 14 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

26. Autres assemblées générales. Tout member du Conseil de Surveillance peut convoquer d'autres assemblées générales. Une assemblée générale doit être convoquée sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

27. Votes. Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires, par une autre personne désignée par écrit.

Titre V. - Année sociale, Répartition des bénéfices

28. Année sociale.

28.1 L'année sociale commence le premier (1^{er}) juillet et fini le trente (30) juin de chaque année.

28.2 Le Directoire établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, aux réviseurs d'entreprises qui commenteront ces documents dans leur rapport.

29. Répartition des bénéfices.

29.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

29.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

29.3 Le Directoire est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VI. - Dissolution, Liquidation

30. Dissolution, Liquidation.

30.1 La Société peut être dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

30.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

30.3 A défaut de nomination de liquidateurs par l'assemblée générale des actionnaires, les membres du Directoire seront considérés comme liquidateurs à l'égard des tiers.

Titre VII. - Loi applicable

31. Loi applicable. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence au jour de la constitution de la Société et se termine le 30 juin 2013.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les cinq millions (5.000.000) d'actions comme suit:

Sodrugestvo B.V. 5.000.000 actions
 Total: 5.000.000 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de cinquante mille Dollars US (USD 50.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué à mille trois cents euros (EUR 1.300,).

Première assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 36-38, Grand Rue, L-1660 Luxembourg.
2. Le nombre de membres du Directoire est fixé à deux (2):

Les personnes suivantes sont nommées membres du Directoire:

- a) Monsieur Sergey Gorchakov, né le 31 juillet 1979 à Irkutsk (Fédération russe), demeurant professionnellement à 36-38, Grand Rue, L-1660 Luxembourg; et,
- b) Monsieur Dmitry Stepanov, né le 24 septembre 1981 à Minsk (République de Biélorussie), demeurant professionnellement à 36-38, Grand Rue, L-1660 Luxembourg.

3. Le nombre de membres du Conseil de Surveillance est fixé à trois (3):

Les personnes suivantes sont nommées membres du Conseil de Surveillance:

- a) Monsieur Stéphane Frappat, né le 22 décembre 1967 à La Châtre (France), demeurant Gagarina Street 65, RU-238340 Svetliy, Région de Kaliningrad (Fédération russe);
- b) Monsieur Kasper Steen Jensen, né le 20 janvier 1965 à Faaborg (Danemark), demeurant professionnellement à Brandsavej 9, DK-6000 Kolding (Danemark); et,
- c) Monsieur Aleksandr Lutsenko, né le 4 avril 1962 à Leipzig (Allemagne), demeurant professionnellement à Gagarina Street 65, RU-238340 Svetliy, Région de Kaliningrad (Fédération russe).

Les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance sont élus pour une période six (6) ans renouvelable; leur mandat arrivant à échéance au terme de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2018.

4. Ernst & Young S.A., une Société Anonyme, ayant son siège social au 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous section 13 numéro 47771 est nommée en tant que Réviseur d'Entreprises agréé de la Société jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de 2013.

Information

Le notaire soussigné a informé le comparant qu'avant l'exercice de toute activité commerciale ou toute modification de l'objet social relative à une activité commerciale, ou bien dans l'éventualité où la société serait soumise à une loi particulière en rapport avec son activité, celui-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant; et/ou s'acquitter de toutes autres formalités aux fins de rendre effective son activité partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de cette même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes,

Et après lecture, le mandataire de la comparante prémentionnée, connu par le notaire par ses noms, prénoms, état civil et résidences, a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signe: D. STEPANOV, J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C le 6 mars 2013. Relation: LAC/2013/10449. Reçu Soixante-Quinze Euros (75,-€).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 11 mars 2013.

Référence de publication: 2013064729/727.

(130079640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Global Trade Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 30, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 104.258.

Constatation de cession de parts sociales

Suite aux conventions de cession de parts sociales sous seing privé, signées par les cédants et les cessionnaires en date du 1^{er} mars 2013 et acceptées par les gérants au nom de la société, il résulte que le capital social de la société «GLOBAL TRADE Sàrl» est désormais réparti comme suit:

Monsieur Bernard RINGS, né le 06/08/1973 à Saint-Vith (B) et demeurant à B-4760 Büllingen, Honsfeld 87D	50
Monsieur Werner RINGS, né le 02/07/1968 à Saint-Vith (B) et demeurant à B-4760 Büllingen, Geisberg 4	26
Madame Mely SING, née le 17/04/1968 à Sta Ana, Manila / Philippines et demeurant à B-4760 Büllingen, Geisberg 4.	24
Total: cent parts sociales	100

Weiswampach, le 26 mars 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Les associés

Référence de publication: 2013064679/21.

(130080193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

RCI Financial Services S.A. - Succursale de Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2557 Luxembourg, 2, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 32.123.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale spéciale tenue le 21 mars 2013

Il résulte de l'Assemblée Générale Spéciale tenue le 21 mars 2013 que:

- Suite à la démission de Monsieur Thierry Hébert de son poste de gérant et de la démission de Monsieur Donat Vandenbussche de son poste de gérant administratif, est nommé gérant. Monsieur Patrice Cabrier, né le 3 janvier 1951 à Petit Jean au Maroc, demeurant 12 rue Félicien David F-75016 Paris, et ce, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

- Monsieur Patrice Cabrier est le seul habilité à engager la succursale à l'égard des tiers et peut poser tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16/05/2013.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013064944/19.

(130079956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Real Development SA, Société Anonyme.

Siège social: L-5810 Hesperange, 43, rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 147.425.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2013.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2013064946/14.

(130079457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Ré Investissements & Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 115.330.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE*Extrait*

Par jugement rendu en date du 16 mai 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société anonyme RE INVESTISSEMENTS & PARTICIPATIONS SA, avec siège social à L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie, dénoncé en date du 29 avril 2011.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Martine LEYTEM, et liquidateur Maître Christilla MARTINOT, Avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire déclaration de leurs créances avant le 6 juin 2013 au greffe de la sixième section de ce Tribunal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Maître Christilla MARTINOT
Le liquidateur

Référence de publication: 2013064945/21.

(130079795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Rani S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 131.086.

—
Les comptes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RANI S.A.
Jacopo ROSSI / Régis DONATI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013064942/12.

(130080297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Renaissance Asset Managers Global Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 153.629.

Extrait des Décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2013

L'Assemblée générale ordinaire a décidé:

- De réélire Monsieur Blake Klein, Monsieur Richard Goddard, Monsieur Adrian Harris et Madame Barbara Rupf Bee en tant que Administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires approuvant les états financiers pour l'année comptable se terminant le 31 décembre 2013;
- De noter la démission de Monsieur Marios Hadjiyiannikis, avec effet au 19 novembre 2012;
- De renouveler le mandat de Ernst & Young S.A. en tant que Réviseurs d'entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires approuvant les états financiers pour l'année comptable se terminant le 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2013.
Renaissance Asset Managers Global Funds
J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.
Agent domiciliataire

Référence de publication: 2013064951/21.

(130080048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Retail Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 48.000,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 94.093.

Les comptes annuels de la Société au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société
Un mandataire*

Référence de publication: 2013064956/13.

(130079605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Resolution III Glasgow Nominee S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: GBP 10.138,42.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 135.374.

Il est porté à connaissance à qui de droit que le siège social de l'associé unique de la société, à savoir «Resolution III Holdings S.à r.l.», a été transféré du 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg au 15-17, avenue Gaston Diderich à L-1420 Luxembourg, avec effet au 2 mai 2013.

Luxembourg, le 21 Mai 2013.

*Pour extrait conforme
Pour la Société
Un gérant*

Référence de publication: 2013064954/14.

(130080177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

StarCapital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 132.185.

Auszug aus dem Protokoll Ordentliche Generalversammlung der StarCapital S.A.

Die Ordentliche Generalversammlung vom 16. Mai 2013 der StarCapital S.A. hat folgende Beschlüsse gefasst:

Zur Wahl als Verwaltungsrat stellen sich:

Julien Zimmer (Vorsitzender)

Holger Gachot (stellv. Vorsitzender)

Bernhard Singer (Mitglied)

Norbert Keimling (Mitglied)

Jan-André Huber (Mitglied)

Ivo Schwartzkopff (Mitglied)

Die Herren Julien Zimmer und Bernhard Singer mit Geschäftsadresse 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen.

Die Herren Holger Gachot, Norbert Keimling, Jan-André Huber und Dr. Ivo Schwartzkopff mit Geschäftsadresse 2, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

Die genannten Personen werden einstimmig von den Aktionären bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2014 in den Verwaltungsrat gewählt.

Die Aktionäre beschließen einstimmig, PricewaterhouseCoopers Société coopérative, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg als Wirtschaftsprüfer bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2014 zu wählen.

Luxembourg, den 16. Mai 2013.

Für StarCapital S.A.

DZ PRIVATBANK S.A.

Référence de publication: 2013064980/27.

(130079586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Star SDL Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 80.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 109.854.

Par résolutions signées en date du 17 mai 2013, les associés ont décidé

- d'acter et d'accepter la démission de Gérard Becquer de son mandat de gérant B avec effet au 14 mai 2013 et de nommer Peggy Murphy, avec adresse professionnelle au 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au mandat de gérant B, avec effet au 14 mai 2013, et pour une durée indéterminée.

- De modifier l'adresse professionnelle de Thierry Drinka, Gérant, du 6 rue Julien Vesque, L-2668 Luxembourg au 3 rue Mozart, L-2166 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2013.

Référence de publication: 2013064977/16.

(130079803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Spirit of the Enterprise S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 162.636.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée générale extraordinaire de la Société qui s'est tenue le 15 mai 2013 que M. Pierre Tholl, ingénieur, demeurant à 1 place d'Argent L-1413 Luxembourg:

- a été nommé aux fonctions d'administrateur de la société, de sorte que le conseil d'administration de la société est désormais composé de cinq administrateurs.

- a été nommé aux fonctions d'administrateur délégué de la Société.

Son mandat d'administrateur et son mandat d'administrateur délégué prendront fin lors de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires de la société qui se tiendra en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013064976/16.

(130079935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

EraMondi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 11, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 170.020.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 66367 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013064584/10.

(130079827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Eastern Estate Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 149.114.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Eastern Estate Holding S.A.

Signature

Référence de publication: 2013064580/12.

(130080093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

E.P. Euro Partner S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 68.441.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires de la société tenue le 17 mai 2013 que les administrateurs ALICE MANAGEMENT S.A. (R.C.S. Luxembourg B151921, 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg), BEATRICE MANAGEMENT S.A., (R.C.S. Luxembourg B151931, 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg) et CLAIRE MANAGEMENT S.A. (R.C.S. Luxembourg B151898, 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg) ont été remplacés par Monsieur Gabor Kacsoh (demeurant professionnellement à 7, place du Théâtre, 2613 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg) avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2013.

Un mandataire

Référence de publication: 2013064578/16.

(130079755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Eden Investments N°2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 37.658.035,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 143.205.

Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société à Luxembourg en date du 2 mai 2013

Il résulte des résolutions adoptées par l'associé unique en date du 2 mai 2013 qu'il a été décidé de:

- transférer le siège social de la Société au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, avec effet immédiat; et

- de nommer Monsieur Vincent Goy et Monsieur Raphaël Poncelet, demeurant professionnellement au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, aux fonctions de gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Fait à Luxembourg, le 17 mai 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013064582/17.

(130079462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Euro-Service S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6783 Grevenmacher, 31, Op der Heckmill.

R.C.S. Luxembourg B 81.313.

Im Jahre zweitausenddreizehn,

Den vierzehnten Mai,

Vor dem unterzeichneten Notar Carlo GOEDERT, mit Amtswohnsitz in Grevenmacher (Luxemburg),

Sind die Aktionäre der luxemburgischen Aktiengesellschaft (société anonyme) Euro-Service S.A., mit Sitz in L-6783 Grevenmacher, 31, Op der Heckmill, eingetragen im Handelsund Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 81.313, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zu-sammengetreten.

Die Gesellschaft wurde gegründet laut Urkunde aufgenommen durch den in Niederanven amtierenden Notar Paul Bettingen, am 20. März 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 927 vom 26. Oktober 2001.

Die Versammlung wird um 15.00 Uhr eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Philippe STANKO, berufsansässig in Grevenmacher.

Der Vorsitzende bestellt zum Schriftführer Frau Brigitte FLOENER, berufsansässig in Grevenmacher.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Frau Diana LOLAICO, verheiratet CLEMENT, berufsansässig in Grevenmacher.

Nachdem das Versammlungsbüro zusammengesetzt ist, erklärt der Vorsitzende und bittet den amtierenden Notar zu beurkunden:

I. Die Tagesordnung lautet:

1. Umwandlung der Devise des Gesellschaftskapitals von Luxemburger Franken in Euro, sodass das aktuelle Kapital von LUF 1.250.000.- (eine Million zweihundertfünfzigtausend Luxemburger Franken) nunmehr umgewandelt wird in 30.986,69 € (dreißigtausend neunhundertsechundachtzig Euro neunundsechzig Cent).

2. Anpassung von Artikel fünf der Satzung wie folgt:

„**Art. 5.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt dreißigtausend neunhundertsechundachtzig Euro neunundsechzig Cent (30.986,69 €). Es ist eingeteilt in einhundertfünfzigtausend (125) Aktien mit einem Nennwert von je zweihundertsiebend-vierzig Euro neunundachtzig Cent (247,89 €) pro Aktie.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder herabgesetzt werden durch Beschluss der Generalversammlung, welcher in nämlicher Form wie für Satzungsänderungen zu fassen ist.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn über Handelsgesellschaften einschließlich nachfolgender Änderungen und Ergänzungen („Gesetz vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn“) und zu den darin festgelegten Bedingungen eigene Aktien erwerben.“

II. Die Aktionäre, sowie deren bevollmächtigte Vertreter sind unter Angabe des Namens, Vornamens, sowie der Stückzahl der vertretenen Aktien, auf einer Anwesenheitsliste verzeichnet und die Aktionäre beziehungsweise deren Vertreter, haben sich auf dieser Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen, welche gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben bleibt.

Die Vollmachten der vertretenen Aktionäre bleiben ebenfalls nach „ne varietur“ Unterzeichnung durch den amtierenden Notar und den Versammlungsvorstand gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben um mit ihr formalisiert zu werden.

III. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung anwesend oder vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist über die vorstehende Tagesordnung, welche von den Aktionären bekannt ist, zu beschließen.

Sodann haben die Aktionäre, nachdem über die vorstehende Tagesordnung verhandelt worden ist, einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss.

Die außerordentliche Generalversammlung beschließt die Devise des Gesellschaftskapitals von Luxemburger Franken in Euro umzuwandeln, sodass das aktuelle Kapital von LUF 1.250.000.- (eine Million zweihundertfünfzigtausend Luxemburger Franken) nunmehr umgewandelt wird in 30.986,69 € (dreißigtausend neunhundertsechundachtzig Euro neunundsechzig Cent).

Zweiter Beschluss.

Die außerordentliche Generalversammlung beschließt Artikel fünf der Satzung wie folgt zu ändern:

„**Art. 5.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt dreißigtausend neunhundertsechundachtzig Euro neunundsechzig Cent (30.986,69 €). Es ist eingeteilt in einhundertfünfzigtausend (125) Aktien mit einem Nennwert von je zweihundertsiebend-vierzig Euro neunundachtzig Cent (247,89 €) pro Aktie.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder herabgesetzt werden durch Beschluss der Generalversammlung, welcher in nämlicher Form wie für Satzungsänderungen zu fassen ist.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn über Handelsgesellschaften einschließlich nachfolgender Änderungen und Ergänzungen („Gesetz vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn“) und zu den darin festgelegten Bedingungen eigene Aktien erwerben.“

Kosten.

Die Kosten und Honorare der gegenwärtigen Urkunde sind zu Lasten der Gesellschaft.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Herr Vorsitzende die Versammlung für geschlossen um 15.30 Uhr.

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen wurde zu Grevenmacher, Datum wie eingangs erwähnt,

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Komparenten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit Uns Notar unterschrieben.

Gezeichnet: P. STANKO, B. FLOENER, D. LOLAICO, C. GOEDERT.

Enregistré à Grevenmacher, le 15 mai 2013. Relation: GRE/2013/2016. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): SCHLINK.

FUER GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, zwecks Hinterlegung auf dem Handels- und Gesellschaftsregister, und zwecks Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Grevenmacher, den 21. Mai 2013.

C. GOEDERT.

Référence de publication: 2013064626/75.

(130080066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Flaskamp Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2630 Luxembourg, 145, rue de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 157.887.

Die Gesellschaft wurde am 22. Dezember 2010 gemäß, Urkunde von Notar Henri Hellinckx unter dem Namen GS&P Invest S.A. mit Amtssitz in Wasserbillig gegründet. Die Satzung der Gesellschaft wurde erstmals im luxemburger Amtsblatt, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au Luxembourg Nr. 482 vom 15. März 2011 veröffentlicht.

Der Jahresabschluss der Gesellschaft zum 31. Dezember 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 6. Mai 2013.

Flaskamp Invest S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2013064635/17.

(130080269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Falke Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 75.221.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2013 a reconduit le mandat d'administrateur de:

- Monsieur Luciano DAL ZOTTO, administrateur de sociétés, demeurant à L-4423 Soleuvre;

- Monsieur Nico BECKER, administrateur de sociétés, demeurant à L-6139 Junglinster;

leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2016.

L'Assemblée a nommé en qualité d'administrateur:

- Monsieur Franco FASOLATO, administrateur de sociétés, demeurant à CH-1201 Genève, 12, rue François-Bonivard; son mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2016.

Le mandat de Messieurs Luca SPINOLA et Fabio MONTAUTI n'a pas été renouvelé.

L'Assemblée a dès lors constaté que le nombre des administrateurs de la Société a été réduit de quatre à trois.

Enfin, l'Assemblée a reconduit le mandat de Commissaire de Monsieur Guy SCHOSSELER, expert-comptable, avec adresse professionnelle à L-2546 Luxembourg, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2016.

Pour extrait conforme

FALKE HOLDING

Société anonyme

Référence de publication: 2013064638/23.

(130080158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Equilibre et Performance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 93.779.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2013.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2013064610/14.

(130079456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Frigus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 159.195.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2013.

Pour compte de Frigus Sàrl

Fiduplan S.A.

Référence de publication: 2013064636/12.

(130079837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

First Data International Luxembourg IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 54.143.625,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 132.660.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2010 (First Data Corporation) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2013.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Un Mandataire

Référence de publication: 2013064633/14.

(130080155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Festivalue S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4123 Esch-sur-Alzette, 4, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 159.829.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013064642/10.

(130079430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Esch Investments S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 144.395.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 10 mai 2013 à 10.00 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'administrateur de Monsieur Joseph WINANDY et de la société COSAFIN S.A, 1 rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg représentée par Monsieur Jacques BORDET, 1 rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg et de Monsieur Koen LOZIE.

L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat de The Clover, 4, rue d'Arlon, L-8399 WINDHOF au poste de commissaire aux comptes,

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2013.

Pour copie conforme

Signatures

Référence de publication: 2013064613/18.

(130079728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Eurocommunications S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 151.189.

Il est porté à la connaissance du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le changement de représentant permanent de la société DECIA INVEST S.A., société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 38 avenue du X septembre, L-2550 Luxembourg et inscrite au RCS de Luxembourg sous le numéro B-99624, administrateur unique de la société EUROCOMMUNICATIONS S.A., société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 38 avenue du X septembre, L-2550 Luxembourg et inscrite au RCS de Luxembourg sous le numéro B-151189.

A compter du 15 mai 2013, Monsieur Sébastien VACHON, né le 27 janvier 1976 à Dijon (France) et demeurant professionnellement 38 avenue du X septembre, L-2550 Luxembourg, remplace Monsieur Guy FEITE au poste de représentant permanent de la société DECIA INVEST S.A. aux fins de la représenter dans le cadre de ses fonctions d'administrateur unique au sein de la société EUROCOMMUNICATIONS S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2013.

Certifié sincère et conforme
L'Administrateur Unique

Référence de publication: 2013064628/20.

(130079464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Evrax Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 156.862.

Lors de l'Assemblée Générale tenue en date du 17 mai 2013, l'actionnaire unique a nommé Ernst&Young, avec siège social au 7, rue Gabriel Lippmann, parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Munsbach, en tant que réviseur d'entreprises agréé avec effet au 8 janvier 2013 et pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels se terminant au 31 décembre 2012 et qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2013.

Pour la Société
TMF Luxembourg S.A.
Domiciliaire

Référence de publication: 2013064631/16.

(130079889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Anya-2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 1.428.000,00.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 158.709.

EXTRAIT

En date du 21 mai 2013, l'associé unique de la Société a nommé comme gérant de la Société pour une durée indéterminée, avec effet immédiat:

Monsieur Marc LIESCH, né le 22 juillet 1954 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec adresse professionnelle au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé de Messieurs Graham CHAPMAN, James PASSIN et Marc LIESCH.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2013.

Pour Anya-2 S.à r.l.

Référence de publication: 2013065929/18.

(130081790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

Arches Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 54.969.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale accepte, à compter 17 mai 2013, la démission d'un administrateur, à savoir:

- Monsieur Marc THEISEN, administrateur, né le 05 novembre 1954 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 42-44, avenue de la gare L-1610 Luxembourg

L'Assemblée Générale accepte, à compter du 17 mai 2013, de nommer un administrateur, à savoir:

- Monsieur Rob SONNENSCHNEIN, administrateur, né le 30 août 1955 à Eindhoven (Pays-Bas), domicilié professionnellement au 42-44, avenue de la gare L-1610 Luxembourg

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2017.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité en date du 17 mai 2013, de nommer comme Président du Conseil d'Administration, à savoir:

- Monsieur Giorgio CONZA, Président et administrateur, né le 12 février 1952 à Rovio (TI) (Suisse), domicilié professionnellement au Via G.Pioda 12, 6900 Lugano (Suisse)

Extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2013065932/21.

(130082041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

Bento-Santiago s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7418 Buschdorf, 3, Helperwee.

R.C.S. Luxembourg B 64.450.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013065964/10.

(130082095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

BCB & Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 83.095.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013065962/9.

(130082052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

ATC Secretarial Services (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 80.093.

Une liste de signatures autorisées de la société ATC Secretarial Services (Luxembourg) S.à r.l. en fonction au 20 mars 2013 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2013.

Stijn CURFS

Mandataire

Référence de publication: 2013065941/14.

(130081921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

HSBC Fund Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 26.760.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires («l'Assemblée») tenue au siège social le 18 avril 2013 a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a réélu comme Administrateurs pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale ordinaire de 2014:

- Madame Brenda Petsche (résidant au Luxembourg)
- Monsieur Saverio Fiorino (résidant au Luxembourg)
- Madame Cécile Jeanne de Chantal Thiry (résidant au Luxembourg)
- Monsieur Michael Peter May (résidant au Luxembourg)

2. L'Assemblée a élu à la fonction de Délégués à la Gestion Journalière pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale ordinaire de 2014:

- Madame Brenda Petsche (résidant au 16 Boulevard d'Avranches L-1160 Luxembourg)
- Monsieur Saverio Fiorino (résidant au 16 Boulevard d'Avranches L-1160 Luxembourg)

3. L'Assemblée a noté la réélection de KPMG Luxembourg S.à.r.l. à la fonction de Réviseur d'Entreprises, lors du Conseil d'Administration tenu le 8 avril 2013, pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014.

HSBC Fund Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013066207/25.

(130081911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

HOCHTIEF Offshore Development Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-2215 Luxembourg, 4, rue de Neuerburg.

R.C.S. Luxembourg B 167.327.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Hochtief Offshore Development Solutions S.à r.l.

Référence de publication: 2013066201/11.

(130081188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

NIH Epsilon Management S.à r.l. & Partners S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 164.519.

—
Lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 14 mai 2013, les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat de l'intégralité des membres du Conseil de surveillance, à savoir:

- Stéphane Bourg, commissaire, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
- Clarence Terry, commissaire, avec adresse professionnelle au 5200, Town Center Circle, FL 33486 Boca Raton, Etats-Unis;
- Lynn Skillen, commissaire, avec adresse professionnelle au 5200, Town Center Circle, FL 33486 Boca Raton, Etats-Unis;

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2013.

Référence de publication: 2013066380/18.

(130082021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2013.

KRISCA, Société Civile Particulière.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg E 5.076.

STATUTS

L'an deux mille treize, le vingt-cinq avril 2013.

Entre les soussignés:

1. Madame Christine Halna du Fretay, résidant au 115 avenue Henri Martin F-75116 Paris, France; et
 2. Mademoiselle Carole Halna du Fretay, résidant au 115 avenue Henri Martin F-75116 Paris, France, enfant mineure représentée par sa mère Christine Halna du Fretay.
- ci-après «Les Parties».

Lesquelles ont décidé d'acter les statuts d'une société civile, qui est constituée par le présent acte conclu sous seing privé le vingt-cinq avril deux mille treize et qu'elles déclarent constituer entre elles, comme suit:

Art. 1^{er}. Forme sociale et dénomination. Il est formé entre les Parties une société civile particulière qui porte la dénomination de KRISCA (ci-après la «Société»).

La Société est constituée sous et régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, en particulier par les articles 1832 et suivants du code civil luxembourgeois (ci-après le «Code Civil»), la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Objet social.

2.1 L'objet de la Société est (i) la gestion de son patrimoine et l'amélioration de la gouvernance dudit patrimoine (ii) la détention de participations et d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, des entités de type partnerships (partnerships) ou d'autres entités quel que soit leur objet social, (iii) l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et (iv) l'acquisition, la propriété, l'administration, le développement, la gestion et la disposition de son portefeuille. La Société peut conclure tout contrat relatif à l'acquisition, la souscription ou la gestion des instruments précités et au financement y relatif.

2.2 La Société peut emprunter sous toute forme et procéder à l'émission d'obligations, de reconnaissances de dettes, de notes et d'autres instruments convertibles ou non, sans offre au public.

2.3 La Société peut accorder une assistance et prêter des fonds à ses filiales, sociétés affiliées, à toute autre société du groupe ainsi qu'à toutes autres entités ou personnes, étant entendu que la Société ne conclura aucune transaction qui serait considérée comme une activité réglementée sans obtenir l'autorisation requise. Elle pourra également fournir des garanties et octroyer des sûretés en faveur de parties tierces afin de garantir ses propres obligations ou bien les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société du groupe, ainsi qu'à toute autre entité ou personne pourvu que la Société ne conclut pas une transaction qui serait considérée comme une activité réglementée sans obtenir l'autorisation requise. La Société pourra également hypothéquer, gager, transférer, grever ou autrement hypothéquer tout ou partie de ses avoirs.

2.4 La Société peut généralement employer toute technique et utiliser tout instrument relatif à ses investissements en vue de leur gestion efficace, y compris la conclusion de toute transaction à terme ainsi que des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le risque de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et tout autre risque.

2.5 De manière générale elle peut accorder son assistance à des sociétés affiliées, prendre toute mesure de contrôle ou de supervision et mener toute opération qu'elle jugerait utile à l'accomplissement et au développement de son objet social.

2.6 La Société pourra aussi investir dans l'immobilier et/ou tous types de droits immobiliers, et directement ou indirectement les exploiter et les développer. La Société pourra vendre, céder ou autrement disposer d'une partie ou de tous ses avoirs ou droits immobiliers.

2.7 La Société pourra en outre effectuer toute opération financière, ainsi que toute transaction concernant des biens meubles ou immeubles, qui sont en rapport direct ou indirect avec son objet social.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une pour une durée de 99 ans.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

4.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés décidant comme en matière de modification des Statuts.

4.3 L'adresse du siège social peut-être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, par décision du conseil de gérance.

4.4 Dans l'éventualité où le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminerait que des événements extraordinaires politiques, économiques ou des développements sociaux ont eu lieu ou sont imminents qui interféreraient avec les activités normales de la Société en son siège social ou avec la fluidité de communication entre le siège social et les personnes à l'étranger, le siège social peut être temporairement transféré à l'étranger jusqu'à la cessation complète de telles circonstances extraordinaires; de telles mesures temporaires n'auront pas d'effet sur la nationalité de la Société qui, malgré le transfert temporaire de son siège social, restera une société Luxembourgeoise. De telles mesures temporaires seront prises et notifiées à toute partie intéressée par le conseil de gérance ou par le gérant unique (selon le cas) de la Société.

Art. 5. Capital social - Part sociales.

5.1 - Capital Souscrit

5.1.1 Le capital social est fixé à cinquante mille Euros (EUR 50.000) représenté par cinq mille (5.000) parts sociales de dix Euros (EUR 10) chacune, toutes entièrement souscrites.

5.1.2 En raison de leur apport, il est attribué quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (4.999) parts sociales à Madame Christine Halna du Fretay et une part sociale à Mademoiselle Carole Halna du Fretay, les soussignées ci-dessus mentionnées.

5.1.3 La Société peut accepter des apports sans émettre de parts sociales ou d'autres titres en contrepartie et peut allouer de tels apports à une ou plusieurs réserves. Les décisions quant à l'utilisation de telles réserves seront prises par les associés. Les réserves peuvent, mais ne doivent pas nécessairement, être allouées à l'apporteur.

5.2 - Modification du Capital Social

Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 7 des présents Statuts.

5.3 - Indivisibilité des Parts Sociales

Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire est admis par part sociale. Les copropriétaires, créanciers et débiteurs de parts sociales gagées doivent désigner une seule personne qui les représente vis-à-vis de la Société.

En cas de démembrement de la propriété des parts sociales valablement notifié à la Société, l'exercice de l'ensemble de droits sociaux, et en particulier le droit de voter pour toute décision d'associés, est réservé aux associés détenteurs de l'usufruit des parts sociales, à l'exclusion des associés détenteurs de la nue-propriété des parts sociales. Le droit de disposer des parts sociales notamment mais non limitativement par l'aliénation, la vente, l'échange, la donation, l'apport est réservé aux associés détenteurs de la nue-propriété des parts sociales, à l'exclusion des associés détenteurs de l'usufruit des parts sociales.

5.4 - Transfert de Parts Sociales

5.4.1 Les parts sociales de la Société sont librement cessibles entre associés. Les cessions de parts sociales entre vifs ou la transmission pour cause de mort ne sont soumises à aucune restriction si elles ont lieu au profit d'un autre associé ou de descendants de l'associé cédant.

5.4.2 Les parts sociales sont incessibles entre vifs ou pour cause de mort à des tiers non-associés sans l'accord de l'assemblée générale extraordinaire des associés décidant comme en matière de modification des Statuts.

5.4.3 Les transferts de parts sociales doivent être documentés par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Les transferts ne seront opposables à la Société ou aux tiers qu'à compter du moment de leur notification à la Société ou de leur acceptation par celle-ci en conformité avec les dispositions de l'Article 1690 du Code Civil.

5.5 - Rachat de Parts Sociales

La Société peut racheter ses parts sociales pourvu que des réserves suffisantes soient disponibles à cet effet. Pour lever toute ambiguïté, les parts sociales rachetées ne seront pas prises en compte pour la détermination du quorum et de la majorité.

Art. 6. Gestion.

6.1 - Nomination et Révocation

6.1.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le conseil de gérance devra être composé de gérant(s) statutaire(s) de classe A et, éventuellement, de gérant(s) non-statutaire(s) de classe B. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

6.1.2 Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par décision des associés.

6.1.3 Un gérant de classe A pourra être révoqué par décision des associés représentant plus de 95% du capital social et sur juste motif conformément à l'article 1856 du Code Civil et remplacé à tout moment sur décision adoptée par les associés représentant plus de 95% du capital social. Un gérant de classe B pourra être révoqué ad nutum avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision des associés représentant plus de 75% du capital social dans les cas où le gérant concerné est également associé et sur décision des associés à la majorité simple dans les cas où le gérant concerné n'est pas associé.

6.1.4 Le gérant unique et chacun des membres du conseil de gérance peuvent être rémunérés pour ses/leurs services en tant que gérant(s) ou remboursés de ses/leurs dépenses raisonnables sur décision des associés.

6.1.5 Les Parties décident de nommer Madame Christine Halna du Fretay en tant que gérant statutaire de classe A pour une durée indéterminée et avec effet immédiat.

6.1.6 En cas de décès ou d'incapacité médicalement constatée de Madame Christine Halna du Fretay, les Parties décident de nommer Yann Duchesne en tant que gérant statutaire de classe A en remplacement de Madame Christine Halna du Fretay pour une durée indéterminée et ce avec effet au jour du décès ou de la décision d'incapacité frappant Madame Christine Halna du Fretay.

6.1.7 Les associés qui n'ont pas été nommés gérants ne peuvent aucunement poser des actes de gérance ni des actes de disposition relativement aux biens appartenant à la Société.

6.2 - Pouvoirs

6.2.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés par le Code Civil, la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

6.2.2 Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra sous-déléguer sa compétence pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

6.2.3 Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (s'il y en a), la durée de la période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de ce mandat.

6.3 - Représentation et Pouvoir de Signature

6.3.1 Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, le gérant unique, et en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations en conformité avec l'objet social de la Société.

6.3.2 La Société sera engagée par la seule signature d'un gérant statutaire de classe A ou par la signature de toute personne à qui un tel pouvoir aura été délégué par le conseil de gérance ou par le gérant statutaire de classe A.

6.4 - Président, Vice-Président, Secrétaire, Réunions

6.4.1 Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des associés et qui sera soumis aux mêmes règles de confidentialité que celles applicables aux gérants.

6.4.2 Les réunions du conseil de gérance peuvent être convoquées par tout membre du conseil de gérance et par tous moyens.

6.4.3 Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance dont au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B, s'il y en a. Les résolutions sont adoptées à la majorité des voix exprimées des gérants présents ou représentés à cette réunion comprenant le vote positif d'au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B, s'il y en a.

6.4.4 Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux, à signer par le président ou par un gérant de classe A du conseil de gérance de la Société.

6.4.5 Les résolutions écrites, approuvées et signées par tous les gérants, produiront effet au même titre que les résolutions prises lors d'une réunion du conseil de gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents distincts. Si le gérant se trouve dans l'incapacité de signer il pourra marquer son approbation auxdites résolutions par courriel, ce courriel devra rester annexé aux résolutions.

6.4.6 Les copies ou extraits de ces procès-verbaux et résolutions qui pourraient être produits en justice ou autre seront signés par le président ou par un gérant de classe A du conseil de gérance de la Société.

6.4.7 Un gérant peut nommer un autre gérant (mais pas toute autre personne) pour agir comme son représentant à une réunion du conseil pour assister, délibérer, voter et exercer toutes ses fonctions en son nom à cette réunion du conseil. Un gérant peut agir en tant que représentant de plusieurs gérants à une réunion du conseil de gérance.

6.4.8 Tout gérant peut participer aux réunions du conseil de gérance par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants participant à la réunion de s'entendre mutuellement. La participation à une réunion par de tels moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion.

6.5 - Responsabilité des Gérants

Aucun gérant ne contracte en raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements valablement entrepris par lui au nom de la Société.

Art. 7. Décisions des associés.

7.1 Chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient. Chaque associé a autant de voix qu'il possède de parts sociales.

7.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent.

7.3 Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf les cas (i) de changement de nationalité, (ii) de modification de l'objet social et/ou (iii) d'augmentation des engagements des associés qui représentent des modifications d'éléments essentiels du contrat requérant un vote unanime, ne peuvent être adoptées que pour autant que les associés détenant au moins les deux-tiers du capital social de la Société les adoptent. La décision de transformation de la Société en société à forme commerciale ne peut être valablement adoptée que si elle obtient l'adhésion des associés représentant les trois cinquièmes au moins des parts sociales en conformité avec l'article 3 de la Loi.

7.4 Un associé peut se faire représenter à une assemblée des associés ou dans le cadre d'une décision collective des associés en désignant par écrit (par fax ou par e-mail ou tout autre moyen similaire) un mandataire, lequel doit être également associé.

7.5 La tenue d'assemblées générales des associés n'est pas obligatoire tant que le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, les décisions ou résolutions à adopter pourront être prises par tous moyens de télécommunication moderne chaque associé recevra le texte précis des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit ou par l'intermédiaire de son mandataire.

7.6 Les conditions de majorité applicables à l'adoption de décisions par l'assemblée des associés s'appliquent mutatis mutandis à l'adoption de décisions écrites des associés. Les décisions écrites des associés sont valablement prises dès réception par la Société des exemplaires originaux (ou des copies envoyées par télécopie ou par courrier électronique) des votes des associés représentant la majorité requise pour l'adoption des décisions en question, indépendamment du fait que tous les associés aient voté ou non.

Art. 8. Assemblée générale annuelle des associés. Lorsque le nombre des associés sera supérieur à vingt-cinq (25) au moins une réunion des associés devra être tenue chaque année.

Art. 9. Exercice social - Comptes annuels.

9.1 - Exercice Social

L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, à titre transitoire, le premier exercice social de la Société commence à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes les dates étant comprises comme incluses).

9.2 - Comptes Annuels

9.2.1 Chaque année, le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire, un bilan et un compte de profits et pertes.

9.2.2 Chaque associé pourra personnellement ou par l'intermédiaire d'un mandataire désigné, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire, le bilan, le compte de profits et pertes.

9.2.3 Le bilan est soumis à l'approbation des associés, qui décident de l'emploi des bénéfices.

Art. 10. Distribution des profits.

10.1 Le solde des bénéfices nets réalisés est affecté aux comptes-courants des associés et/ou en report à nouveau et peut être distribué aux associés proportionnellement à leur participation dans la Société conformément à l'article 1853 du Code Civil.

10.2 Sauf disposition contraire prévue dans les présents Statuts, chaque part sociale donne droit à une part des actifs et bénéfices de la Société ainsi que l'affectation des pertes en proportion avec le nombre des parts sociales existantes.

10.3 Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes aux associés avant la fin de l'exercice sur la base d'un état des comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution.

10.4 En cas de démembrement de la propriété des parts sociales valablement notifié à la Société, le droit de percevoir des dividendes, constitués du résultat et du report à nouveau de la Société, est réservé aux associés détenteurs de l'usufruit des parts sociales, à l'exclusion des associés détenteurs de la nue-propriété des parts sociales, lesquels ont droit à leur quote-part des réserves et des plus-values de cession d'actifs immobilisés non distribués sous forme de dividendes.

Art. 11. Engagements des associés. Les associés ne sont pas tenus solidairement des dettes sociales, les engagements des associés à l'égard des tiers sont fixés conformément aux articles 1862 et 1864 du Code Civil.

En revanche par dérogation à l'article 1863 du Code Civil, les associés sont tenus envers le créancier envers lequel ils ont contracté, chacun pour une part proportionnelle à leur participation dans la Société.

Dans tous les actes qui contiennent des engagements au nom de la Société, le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance devra, sous sa responsabilité, obtenir des créanciers une renonciation formelle au droit d'exercer une action personnelle contre les associés, de telle sorte que lesdits créanciers ne puissent intenter d'action et de poursuite que contre la présente Société et sur les biens qui lui appartiennent.

Art. 12. Dissolution - Liquidation.

12.1 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès ou de la déconfiture, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite ou du retrait d'un ou de plusieurs associés. Les héritiers et/ou ayants droit ne pourront en aucun cas requérir l'apposition de scellés sur les biens propres de la Société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les

actes de gestion. La Société continuera entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé. Toutefois, les héritiers devront, sous peine d'être exclus de la gestion et des bénéfices jusqu'à régularisation, désigner dans les quatre mois du décès l'un d'eux ou un tiers qui les représentera dans tous les actes intéressants la Société.

12.2 Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale des associés dans les conditions exigées pour la modification des Statuts.

12.3 Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 13. Référence à la loi. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions du Code Civil et de la Loi.

Résolution des associés

Les Parties soussignées représentant l'intégralité du capital social se sont réunies en assemblée générale à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont adopté à l'unanimité les décisions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de classe B de la Société pour une période indéterminée:
 - a. Olivier Granboulan, né le 25 août 1955 à Langeais (France), résidant 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg; et
 - b. Jean-Michel Marq, né le 26 juin 1951 à Hautes Rivières (France), résidant 5, rue du Parc, L-8301 Strassen,
2. Le siège social de la Société est établi à 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Les Parties ont signé le présent acte en deux exemplaires originaux.

Madame Christine Halna du Fretay / Mademoiselle Carole Halna du Fretay

- / Représentée par Madame Christine Halna du Fretay

Référence de publication: 2013064761/248.

(130079343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Lagon Bleu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 217, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 109.182.

Extrait du Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège social 217 route d'Esch, L-1471 LUXEMBOURG, le 21 mai 2013 à 11h20

Délibérations

Après analyse et délibération:

1. L'Assemblée prend acte et accepte, à l'unanimité, la démission de Monsieur Richard Segal de son mandat d'administrateur.

2. L'Assemblée prend acte et accepte, à l'unanimité, la nomination, à compter de ce jour, de la société S.F.D. Sàrl, RC B122811, 171 route de Longwy L-1941 Luxembourg. Son mandat expirera en 2016.

A l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'Administration de la société est composé des personnes suivantes:

Monsieur Serge ATLAN

Monsieur Denis MINGARELLI

S.F.D. Sàrl représentée par son Gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2013064776/22.

(130079894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

MainFirst, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 89.173.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2013

- Il a été décidé de réélire Messieurs Moritz Pohle, Daniel Van Hove et Björn Kogler en date du 25 avril 2013, en tant qu'administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'année comptable se terminant le 31 décembre 2013.

Au 25 avril 2013, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- * Monsieur Moritz Pohle
- * Monsieur Daniel Van Hove
- * Monsieur Björn Kogler

- Il a été décidé de renouveler le mandat de KPMG Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B149133), en tant que réviseur d'entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'année comptable se terminant le 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2013.

Pour MainFirst SICAV

Au nom et pour le compte de J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2013064802/23.

(130079467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Momentum Global Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 161.934.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le lundi 22 avril 2013

L'assemblée extraordinaire des actionnaires a:

Décidé d'élire Monsieur Leon Basson né le 16 septembre 1968 à Mbabane, Swaziland, demeurant professionnellement à 268, West Avenue Centurion, 0157 Gauteng, Afrique du Sud.

- en tant qu'administrateur de la société susmentionnée avec effet au 22 avril 2013 et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes au 30 juin 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2013.

Momentum Global Funds

J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2013064811/18.

(130079765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Merhill Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 156.164.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2013.

Merhill Holdings S.à r.l.

Fadi Freiha / Jacob Mudde

Gérant A / Gérant B

Référence de publication: 2013064806/13.

(130079477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2013.

Decia Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 99.624.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013063792/9.

(130078803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.
